

Les gestes barrières à tout moment



Dans le cas où la distance de 1m ne peut être respectée, le port du masque de protection est obligatoire

1- Prérequis de l'activité

- Figurent dans le périmètre de la présente fiche les principaux travaux suivants :
 - Pose de bordures P1, P2, P3, T1, T2, caniveaux CS1, CS2,
- Ne sont pas compris dans le périmètre de la présente fiche :
 - Les bordures et caniveaux d'un poids supérieur doivent faire l'objet d'une manutention mécanique.
 - Pour la pose des bordures T1, T2 et des caniveaux CS1, CS2, il faut privilégier la manutention mécanique.
- Fiches de prévention Covid-19 sur les thèmes : Transport / Déplacement, Habillage / Déshabillage, Lieux de vie, Accueil, Gestes de premiers secours et EPI spécifiques Covid-19.

Le référent Covid-19 aura la responsabilité d'informer les salariés et de veiller à l'application des consignes

2- Évaluation des conditions de mise en œuvre du Guide sanitaire Covid-19 pour la Construction



Selon les Professionnels réunis sous l'égide de Routes de France, les activités de la présente fiche ont fait l'objet d'une évaluation du niveau des remédiations afin d'être réalisées aux conditions sanitaires essentielles. La présente fiche ne se substitue pas à l'analyse des risques de l'entreprise.

Appréciation générale du **niveau de difficulté d'adaptation** du **ou des modes opératoires** en référence au Guide BTP dans sa version du 10 avril 2020.

Les trois niveaux sont d'exigence égale quant aux préconisations du guide de l'OPPBTP. Ils se distinguent sur les modalités de mise en œuvre.

Niveau 1 : mesures avec adaptation des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 2 : mesures nécessitant des changements importants des modes opératoires et de l'organisation.

Niveau 3 : mesures exigeant des changements majeurs des modes opératoires et de l'organisation.

*Pour ce thème, la couleur du niveau est **ORANGE** (niveau 3)*

3-Mesures barrières particulières à adopter pour satisfaire au Guide OPPBTP

Ces travaux ne doivent être réalisés que pour des petits linéaires.

Tâche ou étape du mode opératoire	Mesures exceptionnelles de remédiation Covid-19		
	Organisation	Technique	Humaine
<p>Implantation : réalisée par le chef de chantier/d'équipe avec un compagnon.</p> <p>Terrassement/ préparation du fond de forme : cette phase est réalisée soit manuellement par un compagnon, soit en semi mécanique avec un engin qui assure l'essentiel des mouvements de matériaux, suivi par un compagnon.</p> <p>Mise en place des fiches et des cordeaux : c'est un binôme chef et compagnon qui réalise cette phase avec une forte proximité.</p> <p>Approvisionnement des bordures : elle est réalisée avec deux compagnons et un engin</p> <p>Fourniture et pose de bordures sur béton : la mise en œuvre du béton peut se réaliser avec un engin et un réglage par un compagnon.</p> <p>La pose de bordures se fait avec une pince à bordures qui amène les deux compagnons en charge de cette tâche à travailler en proximité.</p>	<p>Pauses supplémentaires en milieu de matinée et en milieu d'après-midi pour se laver/désinfecter les mains, nettoyer les parties communes, changer de masque, nettoyer ses lunettes.</p> <p>1 engin = 1 conducteur, et si exception désinfection par le nouvel opérateur (plaque-vibrante, compacteur auto-porté, chargeuse...).</p> <p>Aérer les engins avec cabine à chaque pause.</p> <p>Affecter si possible un outil par collaborateur et désinfection à la prise de poste ou lors d'échange d'outils.</p> <p>Dématérialiser les bons de livraison.</p> <p>Instruction sur la gestion des extérieurs et des livraisons.</p> <p>Désigner une personne pour le nettoyage des parties communes et enregistrement des actions sur un document.</p>	<p>Distribution des EPI Covid-19 avant le démarrage des travaux et la mise en place de la signalisation et du balisage nécessaire.</p> <p>En cas d'impossibilité de conserver la distance de sécurité, chaque opérateur doit porter un masque et des lunettes de protection.</p> <p>Pour les opérateurs qui portent en permanence un masque, des consignes peuvent être données de porter des lunettes lors des travaux rapprochés (distance moins de 1m).</p> <p>Port de gants usuels.</p>	<p>Informez le personnel sur le risque Covid-19.</p>

4- Ressources documentaires associées

Guide de préconisations de sécurité sanitaire dans la construction:

<https://www.preventionbtp.fr/Actualites/Toutes-les-actualites/Sante/Covid-19-mise-a-jour-des-preconisations-de-securite-sanitaire-dans-la-construction-au-sujet-des-masques>

Boite à outils :

<https://www.preventionbtp.fr/Documentation/Explorer-par-produit/Information/Dossiers-prevention/Covid-19-Preconisations-de-securite-sanitaire-pour-les-chantiers-du-BTP/La-boite-a-outils-Covid-19>

Fiches établies dans le cadre du guide de préconisation Covid-19 par l'OPPBTP, dont notamment :

- Les bons gestes pour se protéger sur le chantier et dans l'atelier du BTP
- Se laver les mains pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP
- Porter efficacement son masque pour se protéger dans l'atelier et sur le chantier du BTP

5- Liens avec les documents obligatoires et contractuels

Document Unique d'Evaluation des Risques.

Protocole de chargement et déchargement.

PPSPS ou Plan de Prévention.

6- Informations utiles

Fournitures spécifiques Covid-19 :

- Lingettes désinfectantes type WIP'Anios (poignées, claviers d'ordinateur, sièges de toilettes, véhicules, engins, outillages...)
- Spray désinfectant
- Savon liquide ou solution hydroalcoolique.
- Essuie-mains jetables.
- Si possible poubelles à pédale et couvercle pour jeter les consommables d'hygiène après usage.
- Sacs à déchets.
- Gants usuels de travail.
- Gants jetables pour manipuler les poubelles et pour assurer le nettoyage et la désinfection.
- En cas d'absence de point d'eau sur le lieu de travail, bidons d'eau étiquetés « eau de lavage mains ».